Comité de Vie Locale (CVL)

Motion du Comité de Vie locale

Motion n° 12 du
Comité de Vie locale du Parc amazonien de Guyane
relative à l'accès à l'énergie

Le Comité de Vie Locale du Parc amazonien de Guyane, réuni en assemblée plénière le 8 novembre 2017, soutient la demande des habitants des villages du Haut Maroni sur la commune de Maripa-Soula de voir effective, après deux années de réception, la mise en service dans les plus brefs délais des centrales photovoltaïques par EDF (compétence exercée par la CCOG), de la poursuite des équipements individuels là où le collectif n'est pas possible, ainsi que la livraison et l'installation des lampadaires solaires sur l'ensemble des villages du territoire du Parc amazonien(compétence exercée par la CTG).

Cette problématique des centrales photovoltaïques avait déjà été sujet à débat avec EDF lors de la précédente réunion du Comité de Vie Locale du 22 juin 2017 où il avait été demandé de permettre aux habitants de bénéficier des prestations promises.

A cette occasion, avait été soulignée la nécessaire prise en compte des difficultés sociales des bénéficiaires concernés qui, pour la plupart, se voyaient dans l'impossibilité d'assurer leur part d'obligations en matière d'investissement en vue du raccordement.

Il avait été alors conseillé à EDF de procéder à un échelonnement des frais de mise en sécurité, de compteur et de consuel pour permettre ainsi aux usagers de régler leurs obligations (environ 2000 euros) en plusieurs échéances.

Le Comité de Vie Locale et les usagers attendent avec la plus grande impatience la mise en service de ces équipements par EDF ainsi que le calendrier de livraison et d'installation des lampadaires solaires.

Rémire Montjoly, le 14 novembre 2017

Pour empêchement du Président du Comité de Vie Locale du Parc amazonien de Guyane

Euridice Samuel

1ère Vice Présidente